

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Brenton Scott ;Piron Damien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours porte notamment sur : - les règles régissant les institutions politiques locales, leur contrôle et leur fonctionnement, - l'application pratique de ces règles, - les compétences et les services locaux intervenant dans différents domaines de l'action publique
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours a pour objectifs : - d'apporter à l'étudiant une connaissance spécifique du fonctionnement des institutions locales dans le cadre du système fédéral belge, - de susciter une réflexion sur le principe de l'autonomie locale, ses fondements, ses implications et son efficacité, - de susciter une réflexion sur la manière dont les collectivités locales concourent aux politiques publiques élaborées au niveau fédéral ou fédéré.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral à livre ouvert
Méthodes d'enseignement	Cours magistral avec encouragement à la participation active des étudiants Utilisation d'articles scientifiques, de rapports, de chapitres d'ouvrages comme matériau d'illustration, de discussion et d'analyse
Contenu	<p>ATTENTION: ce cours est bilingue Français - Anglais</p> <p>Contenu :</p> <p>Introduction - Modèles d'organisation interne de l'Etat (théories/ concepts)</p> <p>Fédéralisme en Belgique: institutions et organes</p> <p>Fédéralisme en Belgique: compétences et gestion des conflits</p> <p>Pouvoirs locaux en Belgique: institutions et organes</p> <p>Les transferts financiers interrégionaux</p> <p>Le financement des entités fédérées : aperçu historique</p> <p>Le financement actuel des entités fédérées</p> <p>Pouvoirs locaux en Belgique: compétences et tutelle</p> <p>Les finances des pouvoirs locaux</p> <p>Intégration budgétaire européenne, fédéralisme et pouvoirs locaux</p> <p>Pouvoirs locaux: quelle réforme des provinces ?</p> <p>La réforme des pensions des pouvoirs locaux</p>
Autres infos	Ce cours est bilingue Français- Anglais Connaissance de base du droit public belge
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M1	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		